



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 91878

Texte de la question

M. Patrick Braouezec interroge M. le Premier ministre sur le maintien des soldats français au sein de la coalition de l'OTAN en Afghanistan. Depuis 2001, 2 000 soldats ont été tués dont 50 Français. La stratégie de la coalition devait reposer sur 3 piliers : la gouvernance - concept pensé et exporté par les Occidentaux -, le développement et la sécurité, qui seule a enregistré quelques résultats. Il faut aussi souligner que le présent gouvernement du président Karzai est illégitime : fraudes massives lors des dernières élections, corruption amplifiée. Ajoutons que certains pays de la coalition ont annoncé le départ de leurs troupes, sans oublier qu'en juillet 2010, le général Vincent Desportes, précisait que "le moral des troupes françaises engagées en Afghanistan n'était pas bon" et que "la situation sur le terrain n'a jamais été pire". En conclusion, il aimerait connaître les décisions que va prendre le Gouvernement pour assurer non seulement le retour des troupes françaises dans les meilleurs délais mais aussi l'organisation d'un débat sur les opérations extérieures de l'État de façon à ce que le Parlement puisse évaluer la politique publique en la matière.

Texte de la réponse

Depuis le début de l'année 2010, la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), forte de 130 000 hommes, et les forces de sécurité afghanes (Afghan national Security Forces - ANSF) sont engagées dans une grande campagne de contre-insurrection. L'objectif est de prendre le contrôle des 85 districts clés du pays et de soustraire la plus grande partie de la population afghane à l'influence des Talibans. Les efforts de l'OTAN portent sur les principaux fiefs talibans, dans le nord de la province du Helmand, dans la ville de Kandahar et dans ses districts limitrophes. L'année 2011 constitue une année charnière, qui verra la consolidation des résultats obtenus par la coalition et le transfert de la sécurité des premiers districts aux forces afghanes. Le pic actuel de violence, résultat de l'effort produit par la coalition, mais également par les insurgés, avait été prévu par la FIAS, qui anticipe un apaisement progressif à compter de la fin de l'année. Les opérations menées par la FIAS et les ANSF renforcent la sécurité et la liberté de mouvement dans tout le pays, y compris dans les zones du Sud, jusqu'ici sanctuaires de l'insurrection. Elles contribuent de façon déterminante à la création des conditions permettant au gouvernement afghan d'améliorer la gouvernance et de promouvoir l'activité économique licite, même si les défis à relever dans ces domaines par les Afghans eux-mêmes sont encore très grands. À cet égard, la tenue des récentes élections législatives, le 18 septembre dernier, aurait été impossible sans la participation significative des ANSF. Lors du sommet de l'OTAN à Lisbonne, les 19 et 20 novembre derniers, la coalition s'est fixée pour objectifs de transférer aux autorités afghanes la responsabilité de la sécurité de leur pays d'ici à 2014 et de conclure un partenariat de long terme avec l'Afghanistan au-delà de cette date. La phase de transition permettra un redéploiement des forces et un éventuel rééquilibrage entre unités combattantes et dispositif de formation, mais ne sera en aucune façon synonyme de retrait des troupes. Pour leur part, les forces françaises ont pour mission de réunir les conditions techniques qui permettront de remettre, dans les meilleurs délais, aux ANSF la responsabilité de la sécurité dans le district de Surobi, puis dans la province de Kapisa. Aucun élément ne permet toutefois d'affirmer que ces deux zones figureront au nombre des prochains districts éligibles pour un transfert, dont la liste devrait être établie par les autorités afghanes à

l'automne 2011. Dans ce contexte, ainsi que l'a rappelé le Président de la République, le retrait des troupes françaises n'interviendra que lorsque nos objectifs en Afghanistan auront été pleinement atteints. Tel est le sens du message adressé par la France à ses alliés quand elle rappelle que la coalition doit faire preuve de patience et de cohésion. Le moral, la motivation et la détermination à accomplir leur mission des militaires français déployés sur le théâtre d'opérations afghan demeurent intacts, comme ont pu le constater le ministre de la défense et des anciens combattants et les représentants du Parlement lors de leurs récents déplacements dans ce pays. S'agissant enfin de l'information apportée au Parlement dans le domaine des opérations extérieures, le ministre de la défense et des anciens combattants est régulièrement auditionné par la commission de la défense et celle des affaires étrangères de l'Assemblée nationale afin de répondre aux différentes interrogations des parlementaires.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Braouezec](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91878

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2010, page 11502

Réponse publiée le : 14 juin 2011, page 6298